

Clarté

PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS, NATIONS ET PEUPLES OPPRIMÉS, UNISSEZ-VOUS !

Mars - Avril . 2021 - numéro 39

Éditorial : COVID19 et la précarisation de l'économie

Les récentes données sur l'emploi au Québec ont de quoi alarmer la classe ouvrière, les masses populaires, les militant-es progressistes et syndicaux d'un danger imminent de récession, pour ne pas dire de dépression économique qui aura tôt fait de s'en prendre à nos conditions de vie et de travail.

À l'opposé de la presse bourgeoise qui nous présente toute croissance des titres boursiers comme un exemple d'une économie en santé (alors que la volatilité des marchés n'est plus à prouver) et contrairement à nos gouvernements qui nous font croire que l'économie sera au beau fixe une fois la pandémie terminée, les indicateurs économiques réels témoignent d'une situation tout à fait différente.

En effet, on apprenait récemment que plus de 200 000 emplois ont été perdus au Québec durant l'année 2020, une perte inégalée depuis que l'Institut de la statistique du Québec compile ces données socio-économiques, soit depuis 1976. Cette perte survient malgré une soi-disant « reprise » qui aurait suivi la vague de la pandémie de COVID19 et malgré tous les investissements du gouvernement Trudeau dirigés soit à aider les entreprises ou à injecter des liquidités dans le circuit économique. Alors que nous sommes bien engagés dans un deuxième confinement, tout porte à croire que la reprise ne sera pas pour tout de suite.

Elle survient aussi alors que les plus riches voient leur fortune croître malgré ou grâce à la pandémie, ce qui devrait remettre en perspective l'affirmation selon laquelle les bénéficiaires de la PCU seraient des « privilégié-es ».

Pour l'année 2020, le taux de chômage au Québec se situe à 8,8%, une moyenne légèrement plus basse que pour le reste du Canada. En décembre, ce taux aurait baissé jusqu'à atteindre 6,7%. Or, le taux de chômage ne représente que la pointe de l'iceberg puisqu'il ne tient compte que de la proportion de personnes privées d'emploi en relation avec la population active (soit la population qui occupe un emploi). Si on se penche sur le taux d'activité cependant, on aperçoit que celui-ci s'est contracté de 0,6% pour atteindre environ 64%. Autrement dit, 36% de la population en âge de travailler est inoccupée et a abandonné toute recherche d'emploi. En outre, ces nombres ne font pas la distinction entre emplois précaires ou à temps partiel d'une part, ou à temps plein de l'autre.

Cette statistique indique clairement que

Journée internationale du droit des femmes 2021 : la lutte contre l'oppression des genres est au coeur de la lutte pour une sortie de crise populaire



Comité exécutif central, PCC

La COVID-19 a retiré au capitalisme son lustre, dévoilant les fortes inégalités basées sur le genre, la racialisation et la capacité. Selon l'Organisation des Nations Unies, les femmes forment la majorité des travailleuses dans les secteurs de l'économie les plus sévèrement touchés par les fermetures en lien avec la pandémie.

Au Canada, les femmes sont deux fois plus susceptibles de perdre leur emploi que les hommes. Plusieurs femmes ont dû quitter leur emploi ou travailler moins d'heures pour prendre soin de leurs enfants et membres de leur famille. À cette perte de revenus s'ajoute le double fardeau dont elles sont victimes. Les effets à long terme comprennent la perte d'ancienneté et d'opportunités d'évolution dans leur carrière. La perte d'emplois, de revenus et de bénéfices se soldent par de plus faibles pensions de retraite et un danger de paupérisation à long terme.

Globalement, les femmes constituent 70% de la force de travail en santé, sur la ligne de front. Présentes au cœur du système de santé, des secteurs du détail et des services, les femmes salariées font face à de plus grands risques d'infection et des conditions de travail dégradées. Celles qui sont privées d'emploi trouvent peu d'opportunités de travail qui ne soient pas précaires, à temps partiel, temporaires et sous-payés. Louées comme héroïnes, les professionnelles de la santé ont toujours à lutter pour une compensation adéquate et des conditions de travail sécuritaires.

Pour d'autres, la situation est catastrophique. Le « Bulletin de l'égalité des genres en période de COVID-19 » des Fonds d'Action et d'Éducation Juridique pour les Femmes de la Côte Ouest (West Coast LEAF) rapportent qu'un « sondage mené auprès de plus de 200 professionnelles de la santé migrant-es au Canada a trouvé que plus du tiers des répondants a perdu leur emploi durant la pandémie (et aussi leur foyer, dans le cas des travailleuses logées). De ceux et celles qui gardé leur emploi, plusieurs sont victimes de vols de salaire, de surmenage et de restrictions abusives de leurs libertés individuelles. Un sondage de personnes handicapées et souffrant de problèmes de santé à long-terme a révélé que plus d'un tiers a perdu son emploi ou a vu ses heures de travail diminuées entre février et avril, et que 61% peinent à combler leurs besoins essentiels [...] Le taux d'emploi pour les personnes d'ethnicité arabe, noire ou asiatique du sud-est demeure dramatiquement inférieur à celui de leurs homologues blancs et diminue encore plus pour les personnes issues des Premières Nations vivant à l'extérieur des réserves. Plusieurs travailleur.e.s du sexe ont fait face à la ruine financière comme conséquence de la pandémie. »

Pendant ce temps, le racisme systémique dans le système de santé canadien a également été dévoilé. Joyce Echaquan, une femme attikamekw est décédée après avoir enregistré le racisme et les abus qu'elle a vécus alors qu'elle était hospitalisée à Saint-Charles-Borromée, au Québec. Le racisme systémique auquel sont confrontées les Autochtones dans le système de santé de la Colombie-Britannique est souligné dans un rapport de la vérificatrice générale, M.E. Turpel-Lafond (Aki-Kwe).

Les tensions produites par l'isolation, la perte d'emplois, la baisse des revenus et la proximité constante ont augmenté le nombre de cas de violence conjugale, une tendance que l'ONU appelle la « pandémie fantôme. » Les statistiques du gouvernement canadien indiquent que la violence entre partenaires intimes a augmenté de 20 à 30 % durant la crise du coronavirus. Les taux sont plus élevés pour les femmes et filles des Autochtones ainsi que pour les personnes de genres diversifiés.

Les services pour celles qui s'échappent de la violence conjugale, déjà insuffisants, sont de plus en plus difficiles d'accès durant les fermetures induites par la pandémie. Les maisons de transition à travers le pays avertissent que les victimes restent souvent dans des situations abusives, timorées à l'idée de s'enfuir vers un refuge de peur de ne plus trouver d'hébergement par la suite.

Les luttes autour de ces enjeux doit continuer dans l'avenir, alors que nous nous battons pour regagner les avancées dont bénéficiaient les femmes avant la pandémie. Mais la pandémie offre aussi l'opportunité de s'unir contre le système qui a été incapable de nous protéger, nous, nos familles et garantir notre avenir. L'unité contre cette crise du capitalisme peut nous amener au-delà du « retour à la normale » en revendiquant de nouvelles conquêtes.

Cette lutte requiert un mouvement organisé et structuré. Cela fait maintenant plus de deux décennies que le Comité canadien d'action sur le statut de la femme a été pratiquement supprimé par les coupures de financement du gouvernement libéral de Jean Chrétien. Pour propulser

suite p. 3

Québec - Canada :
Irving profite de la pandémie
Journée intle des femmes

p. 2-4

Classe contre classe :
Solidarité avec les enseignant-es
grévist
Névos du secteur public

p.5-6

Solidarité internationale :
Palestine, Haïti, Chine...
Poing artistique

p. 6-8

Histoire :
Beloyannis assassiné par la
lueur des balles américaines

p. 8

Irving tient en otage les néo-brunswickois-es

Dave McKee

La famille la plus riche du Nouveau-Brunswick se sent trop pauvre, et elle est prête à prendre otage les plus vulnérables de la province jusqu'à ce que le gouvernement lui garantisse ce qu'elle demande : de plus grands « profits de pandémie ». Irving Oil, une entreprise privée, propriété de la famille Irving, exploite la plus grande raffinerie de pétrole au Canada. Au début de janvier, cette compagnie a soumis une demande à la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick (CESPNB) pour une augmentation de 10 % du le prix de carburant et de mazout. Les entreprises Irving font preuve d'une extrême intégration verticale, et possèdent un vaste réseau de distribution pour leurs produits pétroliers, assurant que les propriétaires en génèrent d'énormes profits. La hausse proposée coûterait aux consommateurs 60 millions de dollars de plus chaque année (dans une province qui ne compte pas même 750 000 d'habitants).

Irving prétend que cette hausse est nécessaire à cause de la réduction de la demande en essence – surtout pour les avions – pendant la pandémie. Irving n'est pas cotée en bourse, donc ses états financiers ne sont pas disponibles au grand public. Par conséquent, il est impossible de vérifier l'impact de la Covid-19 sur ses opérations. Cependant,

selon Bloomberg, la fortune du chef de la famille Arthur Irving (un des dix individus les plus riches au Canada) a doublé en valeur depuis le début de la pandémie en mars 2020, et compte maintenant 7,6 milliards de dollars.

La famille et leurs entreprises dominent depuis longtemps la scène politique du Nouveau-Brunswick, et la province est considérée comme leur fief. Cette fois-ci, la compagnie a menacé de couper le mazout à toute la province si la Commission n'approuve pas l'augmentation du prix. Le Nouveau-Brunswick a interdit les dons politiques de la part des entreprises en 2018, mais certains membres de la famille Irving ont tout de suite compensé cette perte en augmentant leurs contributions d'environ 50 % aux libéraux et aux conservateurs provinciaux. Donc ce n'est pas surprenant qu'Irving dépose sa demande à la CESPNB, et que le lendemain, Mike Holland, ministre des Ressources naturelles, envoie une lettre à la Commission pour l'inciter à approuver la hausse.

Le Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick se mobilise en opposition à cette hausse. Il avertit que « Le chauffage domestique est une nécessité au Nouveau-Brunswick, surtout en hiver. Cette hausse extrême des prix aurait des conséquences désastreuses pour les travailleur-euses à faible revenu [...] et les personnes vivant de l'aide sociale



» en particulier à la suite des impacts économiques de la Covid-19 et des politiques d'austérité du gouvernement de Blain Higgs.

Le FCJSNB remarque que les personnes vivant de l'aide sociale vivent bien en dessous du seuil de pauvreté, autant que plusieurs citoyens à revenu fixe, et bon nombre de travailleurs à faible salaire. Les parents seuls et les couples vivant de l'aide sociale n'ont pas reçu une augmentation de revenu depuis dix ans, et les bénéficiaires seuls n'ont reçu qu'une hausse de 3 % pendant cette période. « [La famille Irving] menace les citoyens et le gouvernement de couper une ressource essentielle si leurs demandes d'extraire plus de profits ne sont pas satisfaites, et ce n'est rien d'autre qu'une tentative d'extorsion. »

L'organisme demande au gouvernement provincial de rejeter toute hausse de prix et de mettre en œuvre des politiques pour régler le prix du mazout et en assu-

rer l'approvisionnement, avec de graves pénalités pour les pratiques abusives. Il préconise également un impôt sur la fortune, une augmentation immédiate de l'aide sociale et les revenus fixes au-dessus du seuil de pauvreté, et des programmes de chauffage domestique abordables, durables et communautaires. La lutte contre les prix abusifs dans l'industrie du mazout n'est pas isolée des luttes économiques et sociales pour une gestion écologique et responsable du secteur énergétique. Depuis longtemps, y compris pendant la dernière élection fédérale, ce journal a défendu cette idée sans perdre conscience du fait que sa réalisation exige l'intervention complète et directe du gouvernement dans l'économie ; en particulier, par le biais de la mise sous contrôle démocratique et public des ressources et industries énergétiques. Donc pourquoi pas commencer avec Irving?

(Article tiré de *People's Voice*)

Réforme de l'IVAC : un projet de loi régressif et sexiste

Jason Johnson

La popularité de François Legault et de la CAQ s'explique en partie par leur maîtrise de la politique du cheval de Troie : sous couvert de réformes qui semblent positives, ils attaquent en catimini. Le projet de loi 59, la « modernisation » du régime de santé et sécurité au travail, cache dans son ampleur étourdissante des « économies » sur le dos des travailleuses et travailleurs de 4.3 milliards de dollars. Le plus récent exemple de la politique sournoise et trompeuse du gouvernement caquiste est le projet de loi 84, une réforme en profondeur de l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC).

Une réforme de l'IVAC s'imposait depuis fort longtemps. Le régime, mis sur pied en 1972, n'a jamais été mis à jour pour tenir compte de nouvelles réalités sociales, dont la prise de conscience sociale quant à l'ampleur des phénomènes de violence conjugale et d'agression sexuelle, dont la grande majorité des victimes sont des femmes.

La loi sur l'IVAC est actuellement basée sur des dispositions de l'ancienne Loi sur les accidents de travail, pourtant abrogée en 1985! Depuis au moins 30 ans, les groupes de défense de droits des victimes de violence conjugale et d'agression sexuelle dénoncent l'incapacité de cette loi de répondre aux besoins des groupes vulnérables. Notamment, la loi actuelle requiert que les victimes fassent leurs demandes d'indemnisation dans le court délai de deux ans après les faits. La liste d'infractions criminelles « indemnifiables » est restrictive, et exclut des crimes comme le harcèlement – qui est pourtant susceptible de produire des lésions psy-

chologiques - et l'exploitation sexuelle.

Quand le ministre de la justice Simon Jolin-Barrette a déposé son projet de loi en décembre 2020, plusieurs mesures annoncées suscitaient de l'enthousiasme des gens qui attendaient avec impatience une mise à jour du régime d'indemnisation. Le délai pour déposer une demande d'indemnisation est aboli pour les victimes de violence conjugale et les victimes de violence sexuelle. La liste de crimes couverts par la loi est élargie. Les proches des victimes auront droit à l'indemnisation. Selon le ministre, le régime « le plus généreux au Canada » deviendrait encore plus généreux : 4 000 personnes de plus auraient accès à l'aide de l'IVAC.

Le projet de loi répond si bien aux attentes de victimes, prétend le ministre, qu'une consultation publique ne serait pas nécessaire. En effet, pour les groupes qui voulaient déposer un mémoire et faire des interventions en commission de l'Assemblée nationale, il fallait agir très vite. Les consultations suivant le dépôt du projet de loi le 10 décembre 2020 ont eu lieu dès le 18 janvier 2021. Mais, pourquoi se prêter à l'exercice quand le ministre a déposé un projet de loi si parfait?

Heureusement, les groupes de défense des droits des victimes ne sont pas dupes. Dans un communiqué de presse diffusé le 5 février, Louise Riendeau, coresponsable des dossiers politiques du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale déclare : « [On] craint que la nouvelle structure d'aides financières ne soit préjudiciable aux victimes qui ne sont pas sur le marché du travail, comme c'est le cas d'un certain nombre de femmes victimes de violence. Une

évaluation approfondie de ces dispositions s'avère nécessaire avant d'aller de l'avant. »

En effet, en arrière des mesures d'apparence intéressante se cachent des reculs inacceptables pour les victimes d'actes criminels. Actuellement, les bénéficiaires du régime d'indemnisation reçoivent une rente viagère – une compensation mensuelle qui est versée toute la vie durant. La détermination du montant de la rente pose problème, notamment en ce qui concerne l'évaluation médicale de l'atteinte permanente de la victime. Systématiquement, l'IVAC minimise le degré d'atteinte permanente, ce qui donne des rentes moins élevées. Mais, au lieu de corriger ces lacunes, le ministre dans son projet de loi abolit tout simplement la rente, pour la remplacer par une somme forfaitaire. Les groupes de défense des droits des victimes sont unanimes pour dénoncer la probabilité que la somme forfaitaire versée aux victimes soit considérablement moins importante que la rente viagère. Le diable se trouvant dans les détails, la méthode de calcul et les montants de de la somme forfaitaire seront déterminés dans le règlement décrété par le gouvernement après l'adoption du projet de loi. Les mauvaises nouvelles viendront alors que ce sera trop tard pour s'opposer aux changements.

Autre recul important : les victimes qui ne peuvent plus travailler en raison de leurs blessures n'auront désormais droit qu'à trois ans d'indemnités – ce qui est injustifiable. Actuellement, celles-ci ne sont pas limitées dans le temps.

Pis encore, avec le projet de loi 84, les victimes sans emploi au moment de l'acte criminel n'auront droit à aucun soutien

financier.

D'autres attaques contre les victimes d'agression sexuelle figurent dans le projet de loi 84, trop nombreuses à détailler ici, sont dénoncées par les groupes de défense des droits. Ce qui est important de souligner est que les reculs dans le projet de loi 84 touchent majoritairement les femmes, qui représentent 75% des victimes indemnisées par l'IVAC.

Dans une société organisée pour répondre aux besoins humains, plutôt qu'aux besoins du capital, on s'assurera que les victimes de crime recevront toute l'aide et soutien dont elles ont besoin pour se relever de leurs traumatismes. En bons représentants de la classe dominante québécoise, ce n'est pas ce que visent François Legault et la CAQ. Leur objectif est d'octroyer de généreux cadeaux au patronat et faire payer la note aux travailleur-

suite p. 3

Clarté

Clarté est l'organe central du Parti communiste du Québec (PCQ-PCC)

Imprimé chez Hebdo-Litho

Collaboration : M. Breton Fontaine, J.P. Fortin, S. Doucet, J. Johnson, N. Raymond, L. Boivin, Gustavo M, Dave McKee et A. Welsh.

Commentaires et lettres à l'éditeur:

Rédacteur en chef: Adrien Welsh, 5359, Ave. du Parc, App. C., Montréal, H2V 4G9, pcqpcq@gmail.com

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Clarté est heureux de recevoir vos commentaires et vos lettres. Écrivez-nous à notre adresse postale ou courriel. Nous nous réservons cependant le droit de ne pas publier une lettre, ou de n'en publier qu'une partie pour des raisons d'espace et/ou d'éthique.

Québec - Canada

Les femmes : premières victimes de la crise du logement

Stéphane Doucet

La crise sanitaire n'a que renforcé les inégalités et approfondi les souffrances quotidiennes des gens qui peinaient déjà au jour-le-jour à subvenir à leurs besoins. Seulement en janvier 2021, les femmes entre 25-54 ans ont perdu plus de 70 000 emplois au Canada, un chiffre plus de deux fois plus élevé que leurs homologues masculins. Dans la dernière année, ce même groupe a perdu 193 000 emplois alors que le gouvernement offre surtout de belles paroles, mais très peu de programmes de création d'emplois.

Qu'est-ce que ça a à faire avec le logement? Selon la dernière édition du dossier noir "Femmes, logement et pauvreté" du FRAPRU, paru en 2019, plus d'une femme monoparentale sur trois dépense plus de 30% de son revenu sur son loyer au Québec. Combien de celles-ci figurent parmi celles qui ont perdu leur emploi au fil de la dernière année, et comment est-ce que cette perte affecterait son paiement du loyer? D'après cette même étude, autour de 250 000 femmes québécoises dépensent plus de 30% de leur revenu au loyer et, pire encore, 100 000 d'entre elles y consacrent plus de 50%! Tout porterait à croire que cette figure a augmenté dû à la crise en cours.

Alors que les grands médias et le gouvernement nous parlent de leurs livres préférés, des beaux samedi matins, comment maximiser notre rendement en travaillant à la maison, comment créer la patinoire parfaite dans notre cour arrière, la classe ouvrière en arrache. Selon un sondage récent, les femmes sont de 11% à 15% plus stressées que les hommes. Malgré le fait que l'étude ne portait pas sur les causes de ce stress élevé, nous savons que les tâches ménagères ont augmenté durant la période du confinement, et que l'horizon de la fin continue d'être repoussé grâce à la mauvaise gestion de la crise. En effet, être cloîtrée à la maison peut être un facteur important de stress concernant le travail domestique, la violence conjugale, la scolarisation des enfants - bref, ces questions qui touchent particulièrement les femmes.

Le marché privé du logement n'est pas simplement un échec pour les femmes, il est bel et bien son exploiteur. Des loyers trop élevés pour des logements insalubres et trop petits, c'est bel et bien une source extrêmement fiable de profits que s'accaparent un petit groupe de compagnies et d'individus: les Timbercreek, les Sergakis, les Akelius de ce monde. En s'appuyant sur la misère des gens, ils ont une main logée en permanence dans le portefeuille des locataires, qui peinent à se protéger de leurs abus: surtout financiers, mais aussi parfois sexuels ou autres.

Le Foyer pour femmes Autochtones de Montréal vient d'acquiescer un terrain dans le Sud-Ouest de la ville qui pourra accueillir 23 ménages en situation d'urgence. À Gaspé, l'organisme d'aide aux victimes de violence conjugale L'AidElle vient d'annoncer un projet de logement pour 4 appartements. Au mois de février, on annonçait le lancement de 3 projets de ce même type en Mauricie (Shawinigan et Trois-Rivières sont ciblés), où l'on retrouve présentement qu'un seul organisme offrant ce type de service, disposant de seulement deux logements pour toute la région. Deux! La Mauricie compte une population de plus de 250 000 habitants!

Ces minuscules chantiers démontrent le peu de volonté politique de la CAQ pour lutter contre la crise du logement et ses problématiques qui touchent les femmes en particulier. Les mouvements ouvriers et sociaux du Québec, soit les milieux du logement, féministe, de lutte à la pauvreté et autres, réclament un chantier de 50 000 logements sociaux et une nouvelle programmation HLM. Les gouvernements se succèdent en ignorant et méprisant les plus démunis-es des locataires. Le PCQ fait écho au programme du PCC en réclamant un chantier d'un million de logements sociaux au Canada, avec comme priorité de régler le problème du logement dans les communautés Autochtones ainsi que pour les femmes.

Il est plus que temps que la société prenne en main la question du logement et que cesse cette exploitation honteuse et historique!



Clara Zetkin, dirigeante communiste à l'origine de la célébration du 8 mars

JIF 2021 (suite)

la lutte pour l'égalité des genres, nous devons reconstruire une organisation des femmes pancanadienne, qui puisse unir les féministes des nations autochtones, du Canada anglophone, du Québec et d'Acadie autour d'un programme de changement radical.

Le patriarcat est intrinsèquement lié au capitalisme. Tandis que mettre fin au capitalisme ne va pas automatiquement mettre fin à la patriararchie, la vraie libération des femmes n'est possible que sous le socialisme, une société exempte de toute exploitation et toute oppression.

L'unité autour dans la lutte pour une sortie populaire de cette crise est le chemin à suivre.

(Visitez notre site internet pour connaître notre programme pour une reprise populaire)

PDF Québec : Le Gouvernement Legault commandite un féminisme d'exclusion

JP Fortin

Fondé en marge du dépôt du projet de Charte des valeurs du Parti québécois en 2013, le groupe Pour les droits des femmes du Québec (PDF-Québec) connaît une véritable renaissance depuis l'arrivée au pouvoir de la Coalition Avenir Québec. Ce groupe bénéficie désormais d'une aide de l'État récurrente de 120 000 \$ similaire à celle de la Fédération des femmes du Québec (FFQ). Loin d'être le fruit du hasard, cette reconnaissance tant attendue est directement liée à la position défendue par l'organisme lors du débat sur la Loi sur la Laïcité de l'État. Farouchement opposé au port du voile, PDF-Québec est le premier groupe à prononcer son appui indéfectible au projet de loi du gouvernement en commission parlementaire.

Il faut dire que le débat qui entoure la Loi sur la Laïcité de l'État est dans les cordes de PDF-Québec. Dès sa création en 2013, en plein cœur du débat sur la Charte des valeurs péquiste, l'organisme bénéficie déjà d'une attention médiatique importante. Les chroniqueurs opposent souvent le point de vue de PDF-Québec à celui de groupes luttant contre l'islamophobie. Il est donc parfaitement cohérent que le Gouvernement Legault utilise lui aussi les déclarations de ce groupe, et toute la nébuleuse de groupes laïcistes, pour légitimer ses décisions et s'opposer à ceux qui luttent contre le racisme et l'islamophobie.

Quand François Legault déclare, en janvier 2019, qu'« il n'y a pas d'islamophobie au Québec », il balaye du revers de la main les préoccupations légitimes des personnes musulmanes du Québec. Du même coup, il décrédibilise tous ceux et celles qui soutiennent la lutte contre le racisme et l'islamophobie, notamment les grandes centrales syndicales et la Fédération des femmes du Québec. Il ne faut donc pas s'étonner que le Gouvernement Legault commandite des groupuscules qui partagent son idéologie identitaire et conservatrice et qu'il s'en serve, en commission parlementaire ou dans les médias, pour assoir sa légitimité.

PDF-Québec entretient d'ailleurs des obsessions davantage associées avec la mouvance réactionnaire qu'avec le mouvement féministe. Les luttes pour les droits des femmes sont souvent reléguées au second plan derrière leur croisade contre l'islamisation du Québec. En janvier dernier, la nomination de la géographe Bochra Manaï, première commissaire à la lutte contre le racisme à Montréal, soulève l'ire de l'organisation. L'opinion personnelle de Mme Manaï sur les dispositions de Loi sur la Laïcité est rapidement assimilée à une grande conspiration islamiste orchestrée par le Conseil national des musulmans canadiens. PDF-Québec participe aussi activement au débat entourant le spectacle SLAV de Robert Lepage en 2018, en prenant évidemment position contre les militants antiracistes.

Au-delà du débat sur le port du voile, PDF-Québec s'illustre plus récemment pour sa signature de la « Déclaration des Droits des Femmes fondés sur le sexe biologique ». Cette déclaration discriminatoire vise à décrédibiliser les enjeux portés par les personnes trans et à nier toute notion d'identité de genre ou de dysphorie de genre. Trois-cents organisations, qui se réclament pour la plupart du féminisme radical, l'ont signé. Parmi les demandes de cette plateforme politique, on retrouve, entre autres, l'interdiction pour les femmes trans d'utiliser les mêmes toilettes que les femmes « nées femmes » ou leur exclusion des compétitions sportives féminines. La Fédération des femmes du Québec dénonce vivement cette déclaration.

Les prises de position transphobes de PDF-Québec sont connues depuis longtemps. Déjà en 2015, PDF-Québec s'oppose à des changements au Code civil du Québec pour permettre aux personnes trans de modifier le sexe affiché sur leurs documents officiels. Quand la CAQ prend la décision d'octroyer des subventions à cet organisme, elle la prend en pleine connaissance de cause. Ce gouvernement d'opportunistes et de manipulateurs cherche activement à discréditer, désolidariser et démobiliser toute opposition. Nous, féministes, communistes, travailleuses et travailleurs, devons soutenir le militantisme féministe, syndical et populaire qui lutte contre la discrimination, le racisme et l'islamophobie. PDF-Québec et tous les protégés de la CAQ doivent être exposés et contrecarrés. La CAQ sera vaincue dans la rue!

IVAC (suite)

euses et aux masses populaires sous prétexte d'économies budgétaires. Pour faire cela, ils doivent cacher leurs vils objectifs derrière des prétentions de « modernisation » et de « bonification » des régimes d'indemnisation. Pour le grand public, cette stratégie semble fonctionner encore, vu la popularité du gouvernement. Le résultat, en ce qui concerne l'IVAC, est une réforme régressive et sexiste.

Heureusement, les militant-es, qui connaissent bien la réalité et les besoins des victimes, ne se laissent pas bernier par la stratégie politique caquiste du cheval de Troie. À nous de nous mobiliser pour que cette tromperie soit exposée au grand jour.

Québec - Canada

Les CPE écopent de la crise sanitaire



Stéphane Doucet

Dans une récente caricature publiée sur la page facebook du Conseil Central de Québec Chaudière-Appalaches de la CSN, le Ministre de la famille Mathieu Lacombe tient dans ses mains un livre intitulé "Apprendre à être ministre pour les nuls". Évidemment, Lacombe a de la lecture à faire, quoi qu'on puisse se douter qu'il est "nul": fait-il exprès pour bâcler la tâche d'améliorer le réseau de garderies du Québec?

Dès son entrée en poste, Lacombe promettait 12000 nouvelles places en CPE en deux ans. Au bout de ces deux années: à peine 2000 places de créées. Un peu comme les listes d'attente pour les HLM, celle pour une place dans une garderie au Québec atteint maintenant le seuil de 51 000, une augmentation de 8000 depuis l'arrivée au pouvoir de la CAQ. À la différence d'un HLM qu'on peut potentiellement emménager 5 ou 10 ans après notre inscription sur la liste, c'est facile de comprendre pourquoi ce n'est pas le cas ici. Donc, les parents attendent et peuvent bien se demander à quoi sert un service public auquel on n'a tout simplement pas accès.

Pourquoi le gouvernement peine-t-il à créer 1000 nouvelles places par année alors qu'il y a 20 ans on en créait 8000 ou 9000? Dans certaines régions, c'est catastrophique: au Bas-Saint-Laurent, 7% des places promises voient le jour tandis qu'en Outaouais c'est 30%. Lacombe évoque des problèmes bureaucratiques qui étranglent les projets de construction de CPE, mais n'est-il pas le ministre? C'est pas le genre de chose qu'il peut régler, étant patron de la place?

Parlant de bureaucratie étouffante, n'était-ce pas la raison donnée par la CAQ pour l'abolition des commissions scolaires? Effectivement, le gouvernement n'a pas hésité à utiliser tous ses pouvoirs, anti-démocratiques ou pas, pour faire passer cette loi faisant table rase dans ces institutions. Donc, entendons-nous que ce qu'il manque, ce n'est pas les moyens d'agir!

Par contre, il faut faire attention de ne pas perdre de vue que la création de places n'est pas le seul problème dans les CPE: depuis le début de la pandémie, plus de 1200 travailleuses ont quitté le secteur. Une pénurie de main-d'œuvre alors que le taux de chômage est extrêmement élevé, surtout chez les femmes, témoigne du fait que les conditions de travail ne sont pas au rendez-vous.

Malgré leur statut de soi-disant "anges gardiens", les éducatrices n'ont jamais eu de "prime COVID"; si une éducatrice doit s'isoler chez elle en attendant les résultats d'un test de dépistage (sou-

vent le résultat d'un cas positif dans son propre milieu de travail), elle n'a pas droit à un congé payé et doit piger dans ses journées maladie; les masques fournis par le ministère pendant des mois ont finalement été jugés "non conformes" et ont pris des mois à être remplacés. L'alourdissement des tâches dû à la crise sanitaire en plus du mépris palpable du ministère ont comme effet de pousser les travailleuses à quitter la profession.

L'été passé, les responsables de service de garde en milieu familial (RSG) se mobilisaient lors de leur négociation sectorielle, demandant notamment un salaire qui prenait en compte leurs longues heures de travail. Le ministère n'a pas bougé d'un cran et les RSG sont retournées au travail avec des augmentations dérisoires pour ne rien dire du manque de soutien au milieu en lien avec la crise sanitaire. Constat: une fuite massive dans le secteur équivalent à la perte de milliers de précieuses places de plus.

Posons-nous alors la question: s'il détient les moyens pour régler cette crise, qu'attend le ministre pour renforcer le réseau des garderies du Québec? D'abord, il faut souligner que la création d'un réseau de garderies subventionnées est le résultat de luttes historiques et victorieuses des mouvements féministe et ouvrier québécois. C'est la seule raison pour laquelle nous bénéficions de ce service public unique au Canada. Et comme toute victoire arrachée à la classe dominante, elle n'est jamais définitive: la lutte pour le maintien, l'élargissement et la démocratisation de cet acquis continue dès le premier jour de sa création.

Dans sa lutte contre les services publics, une des plus puissantes armes à la disposition de la classe dominante est le sous-financement et la mauvaise gestion intentionnelle - essentiellement de rendre le service inopérant pour réduire sa popularité et promouvoir la privatisation. C'est en quelque sorte ce qui est toujours le cas avec le système de santé et l'éducation postsecondaire: en augmentant les coûts et réduisant les services, on crée l'effet d'institutions inefficaces et en besoin de renouveau. Tout à coup le "traitement choc" du néo-libéralisme apparaît comme solution managériale d'urgence, et le tour est joué.

Refusons la destruction du réseau des garderies subventionnées, ce précieux legs historique des mouvements féministe et ouvrier québécois. Soutenons aussi les revendications des travailleuses du réseau qui réclament de meilleurs salaires et conditions de travail ainsi qu'une vraie valorisation de leur contribution à la scolarisation et la socialisation de la prochaine génération et à la qualité de vie des parents de la classe ouvrière!

Éditorial (suite)

l'économie québécoise est loin d'être en santé. Peu importe les truchements que les boursicoteurs et spéculateurs peuvent inventer, il reste que tant que l'activité productive, l'emploi ne seront pas restaurés et ne joueront pas une part plus importante dans notre activité économique globale, le danger de récession sera de plus en plus important.

En attendant, les chiffres sur l'emploi montrent que seul le secteur public a su se dérober de la tendance générale puisque 3100 emplois y ont été créés dans la fonction publique, tandis que le privé est déficitaire. Ces chiffres prouvent à quel point le secteur public est le plus à même, en période de crise, à garantir une sécurité d'emploi pour les travailleur-euses.

Quant aux pertes, sans surprise aucune, c'est le secteur du tourisme qui est, de loin, le plus touché avec 64 000 emplois perdus. Cependant, il est intéressant de noter qu'il est suivi, en bon second, du secteur de la fabrication (donc manufacturier) où 23 600 emplois ont été perdus. À ce chiffre, s'ajoute la perte de 21 000 emplois dans la catégorie "services aux entreprises" ce qui, pour une bonne partie, correspond à la sous-traitance, donc une partie de ces pertes sont induites par les pertes d'emplois dans le secteur manufacturier.

En troisième position, encore sans surprise, la culture et des loisirs qui perd 20 900 emplois. Fait intéressant à noter, les pertes de chiffre d'affaires dans ce secteur s'élèvent à 31%, soit plus encore que l'industrie automobile ou touristique, ce qui en fait un des plus touchés par cette pandémie.

Enfin, il est curieux de noter que le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale est également déficitaire, malgré la période de pandémie, de plus de 11 000 emplois et ce, malgré l'embauche et la formation de 10 000 préposés aux bénéficiaires.

Que peut-on conclure de ces chiffres? Outre les observations susmentionnées, on peut souligner d'emblée que pratiquement tous les secteurs sont touchés par ce ralentissement sans précédent de l'activité économique, ce qui, en plus du danger de récession, laisse présager une concentration à outrance du capital dans un nombre de mains de plus en plus restreint. C'est d'ailleurs ce que les plus récentes données au sujet des plus grandes fortunes nous montrent.

Cependant, il est un autre point saillant lorsque l'on analyse ces données. En effet, tous les secteurs économiques ne subissent pas le même impact. Parmi les plus touchés (outre l'industrie touristique qui, historiquement, se remet rapidement des contre-coups économiques), on compte la culture et le secteur de production (manufacturier), soit deux secteurs à forte valeur ajoutée et générateurs d'emplois induits. Si on fait abstraction des pertes d'emploi dans le secteur touristique, plus du quart des emplois perdus le sont dans ces deux secteurs.

Ainsi, ces deux secteurs sont non seulement plus vulnérables à la concentration du capital, mais aussi à leur domination par des multinationales, états-uniennes en particulier, mais aussi européennes, comme on a pu le voir dernièrement avec la braderie de la Série C de Bombardier au profit d'Airbus. En ce qui concerne le secteur manufacturier et secondaire, ce danger

s'accompagne de la menace de délocalisation d'emplois, sans compter que c'est bien souvent dans ce secteur que le mouvement syndical a pu, historiquement, gagner d'importantes batailles qui pèsent pour beaucoup dans les différentes conquêtes sociales dont nous bénéficions.

Si on lit entre les lignes, on comprend donc que la pandémie servira de prétexte pour pousser un peu plus loin dans le démantèlement des secteurs économiques productifs ou qui jouent un rôle important dans l'épanouissement culturel de la population, ce qui n'est pas à négliger. Le Québec comme le reste du Canada sont déjà engagés sur cette pente depuis plusieurs décennies, soit depuis la signature des différents traités de libre-échange, à commencer par le traité avec les États-Unis et le Canada à la fin des années 1980.

De ce constat, il n'est pas difficile de comprendre que le plan à long terme des grands monopoles et de la classe dirigeante est de rendre l'économie québécoise plus rentière (donc financiarisée et détachée d'activités productives) et plus dépendante des trusts transnationaux et des soubresauts de l'économie mondiale.

Ce n'est pourtant pas une fatalité pour peu que l'on s'engage dans une sortie de crise basée sur la création d'emplois, ce qui nécessitera sans aucun doute une sortie des accords dits de libre-échange et un investissement public dans les activités productives les plus nécessaires à la relance économique. Cependant, ces investissements ne peuvent prendre la forme d'argent public injecté pour venir en aide aux compagnies privées. Nous devons rompre avec ce modèle qui ne fait que transformer l'argent public en capitaux privés au profit des monopoles. Pour toute somme publique injectée, une prise de participation publique est nécessaire. Pour ce qui est des secteurs-clé et des grandes entreprises, une mise sous contrôle public et démocratique s'impose.

En plus de dérober le contrôle de notre économie des intérêts privés, cette mesure a pour avantage de mieux garantir des emplois stables et de meilleures conditions de travail. Comme les statistiques sur l'emploi en 2020 le montrent, c'est le secteur public qui est le plus à même de résister, en particulier en temps de crise, à la tendance aux mises à pied.

Plus fondamentalement, ces chiffres nous donnent un aperçu de ce à quoi ressemblera l'après-COVID. Dans tous les secteurs, la concentration du capital s'accroîtra et donnera la part belle aux grands monopoles. Ceux-ci feront main basse sur les petites entreprises et les commerces de proximité seront livrés sur plateau d'argent aux grandes surfaces. La précarisation, l'ubérisation de l'économie seront la norme et ce, au grand bonheur du patronat qui s'en servira afin de mieux atomiser les travailleur-euses, les mettre en compétition les uns aux autres et les désorganiser. Le télétravail, vanté aux quatre vents, servira le même dessein en plus d'intensifier les cadences de travail et de déposséder un peu plus les travailleur-euses du fruit de leur labeur.

Ce n'est pourtant pas une fatalité, pour peu que nous nous organisions et, par nos luttes, renversions la vapeur, luttons pour le droit à l'emploi et contre le pouvoir des monopoles.

Classe contre classe

Quelques faits sur l'Assurance chômage

L'assurance-chômage a été mise à mal par des décennies de politiques antisociales et anti-populaires, voire de fraudes, qui ont mené au déficit de financement actuel. C'est en partie à cause des prestations et de la couverture réduites que le gouvernement Trudeau a dû mettre en place des programmes d'urgence et temporaires afin d'éviter la catastrophe financière immédiate pas tant pour les travailleur-euses, mais plutôt pour s'assurer que les banques, propriétaires et spéculateurs immobiliers, grandes entreprises puissent continuer de percevoir les loyers, paiements d'hypothèque ou d'écouler leurs marchandises. Du reste, avec ces mesures temporaires, il ne fait que gagner du temps avant de faire payer la classe ouvrière pour la crise économique à venir dont elle n'est pas responsable.

Si vraiment il avait à coeur les intérêts des travailleur-euses, si réellement il avait voulu mettre en place une sortie de crise qui profite aux masses populaires et non aux actionnaires, il ne se serait pas contenté de programmes temporaires comme la PCU / PCR (qui le font faussement passer pour progressiste). Il aurait plutôt misé sur des programmes universels et capable de répondre aux besoins des privé-es d'emploi, en particulier l'assurance-emploi. Or, c'est justement pour éviter de s'engager dans cette voie qu'il a préféré colmater quelques brèches plutôt que refaire la tuyauterie.

Depuis son existence, le concept même d'assurance-emploi est honni par la classe dirigeante. Contrairement à ce que prétendent les commentateurs économiques favorisés de la classe dirigeante, le chômage n'est pas une « anomalie » du capitalisme, mais plutôt un élément essentiel. C'est aussi pour cette raison que l'assurance-chômage et son expansion est une revendication nécessaire et centrale : nous n'avons aucune garantie qu'une fois la pandémie enrayée, une fois les mesures temporaires terminées, les millions de personnes au chômage retrouveront leur emploi.

Or, dans l'état actuel, l'assurance-chômage est loin d'être en mesure de répondre aux besoins des privé-es d'emploi, et pour cause :

- Seuls 42% des salarié-es y ont accès;
- Au mieux, ceux et celles qui y ont accès aspirent à 55% de leurs revenus;
- Une personne qui perçoit d'autres indem-

nités (notamment des indemnités parentales) peuvent en être exclues, une mesure qui s'attaque particulièrement aux femmes;

Pourtant, tous et toutes paient des cotisations de chômage. Ne pas y avoir accès, ce n'est ni plus ni moins qu'un vol de salaire. Ce fait est d'autant plus scandaleux lorsque l'on sait qu'en 2008, 57 milliards de dollars ont été ponctionnés de la caisse de l'assurance-emploi pour financer le budget fédéral. À un tel niveau, ce n'est plus un simple vol de salaire, c'est un véritable hold-up!

Comme tout programme social, l'assurance-chômage a été conquise par les luttes de la classe ouvrière. Dans ce cas précis, c'est en particulier grâce au Parti communiste que le gouvernement fédéral, en plein milieu de la dépression des années 1930, a été forcé de concéder cette importante victoire aux travailleur-euses. En effet, en 1935, la Ligue d'unité ouvrière organise les résident-es des camps de travail pour de meilleurs salaires et conditions (tout homme célibataire et sans famille à charge en âge de travailler devait s'y rendre pour effectuer des travaux d'intérêts publics pour 20 cents la journée). Éventuellement, devant le refus d'entendre leurs doléances par le Premier Ministre conservateur R.B. Bennett, 1500 d'entre eux entreprennent de se rendre à Ottawa. Bloqués à Regina, les marcheurs envoient une délégation de huit personnes négocier avec Bennett. Devant l'échec des négociations, 3000 personnes se rassemblent à Regina et sont attaquées brutalement par la GRC. Devant la pression populaire, il est sommé de mettre en place une assurance-chômage quelques mois plus tard.

Il est donc tout naturel qu'aujourd'hui, communistes, nous poursuivions cette lutte historique pour étendre l'assurance-chômage afin qu'elle couvre toutes les personnes privées d'emploi (y compris les primo-demandeurs), et ce, durant toute la durée de chômage. Nous revendiquons également des prestations qui couvrent 90% du revenu. Quant à savoir qui paiera, comme le dit le slogan : « de l'argent, il y en a, dans les poches du patronat! » C'est donc au patronat d'assumer le financement de la caisse d'assurance-chômage : c'est à lui que bénéficie le chômage, donc à lui de mettre la main au porte-feuilles!

Un mandat de grève qui arrive à point nommé

Comité national, PCQ-PCC

Le Parti communiste du Québec salue le courage et la détermination des enseignant-es et des travailleur-euses de la santé syndiqués au sein de la CSQ qui ont voté à 73% en faveur d'un mandat de grève de cinq jours « au moment opportun ». Ce vote est d'autant plus courageux qu'il tranche avec l'immobilisme ambiant des directions syndicales qui se contentent d'actions en demi-teinte et rechignent à s'engager dans des actions plus musclées à la fois contre les fins de non-recevoir qu'oppose le gouvernement Legault dans le cadre des négociations du secteur public, mais aussi contre la détérioration des conditions de travail dans les services publics, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Cette grève n'est pas seulement motivée par la stagnation des négociations avec le gouvernement. Elle est également motivée par des difficultés liées à la COVID19, par les mesures inadéquates et insuffisantes, par le manque d'appui dont sont victimes nos enseignant-es et travailleur-euses de la santé. Éreinté-es, surchargé-es, à bout de nerfs, on apprendrait récemment que le nombre de ceux et celles qui abandonnent leur emploi atteint un niveau historiquement élevé. Depuis le début de la pandémie de COVID19, les écoles comptent pour l'un des foyers les plus importants d'éclatement de COVID19. Pourtant, elles restent ouvertes au cours de ce deuxième confinement et on demande aux enseignant-es de faire comme si de rien était. Pis encore, on leur demande de s'ajuster à la situation sans aucune formation, dans



Les membres du PCQ-PCC en action pour une sortie de crise populaire exigent une bonification de l'Assurance chômage

le même temps imparti que s'il s'agissait d'une année normale tandis que tous les ajustements qu'on leur demande requièrent, selon Josée Scalabrini, Présidente de la FSE-CSQ, trois fois plus de préparation.

Dans le réseau de la santé, on constate une vague de départs sans précédent (dont près de 30% des 10 000 préposés aux bénéficiaires formés en accéléré), également motivée par des conditions de travail intenables marquées entre autres par la suspension, depuis le 21 mars dernier, des conventions collectives sous prétexte de la pandémie. Clairement, on fait peser le fardeau de la casse de notre service de santé sur les travailleur-euses qui en plus, doivent composer avec l'anxiété de contracter éventuellement la COVID19 et de la transmettre à leurs proches.

Les décennies de coupes dans le financement de nos services publics, leur mise en compétition croissante avec le privé, l'intégration d'une logique de plus en plus « manageriale » où on use à la corde les enseignant-es, infirmiers-ères, PAB, etc. Tous ces éléments visent un seul et même but : celui de poursuivre et achever avec le démantèlement monopole public sur nos services sociaux et de les arrimer aux intérêts capitalistes.

Par ce mandat de grève, ce sont des milliers de salarié-es qui lancent un ultimatum à François Legault et mettent au clair le fait que devant cette pandémie, tous et toutes ne logent pas à la même enseigne. Ceux et celles qui tiennent nos services publics à bout de bras, soit ceux et celles qui sont aux premières lignes contre cette pandémie meurtrière, sont ceux et celles qui la subissent le plus pendant que les Alain Bouchard, PDG de Métro et autres capitalistes de ce monde y voient des opportunités d'affaires.

Selon les libellés actuels, la grève n'est pas actée. C'est pourquoi nous, communistes, enjoignons les cadres de la CSQ à élaborer un plan d'action le plus rapidement possible pour faire de cette grève un moment fort de la résistance de la classe ouvrière québécoise. Nous encourageons également le mouvement syndical seulement mais aussi la population en général à emboîter le pas et appuyer concrètement cette grève.

D'emblée, le gouvernement Legault fera tout en son pouvoir pour la vilipender et prendra à parti la population contre les syndicats. À nous de lutter contre cette tentative de division et de gagner la population à ce mouvement, car un meilleur service public passe par de meilleures conditions de travail par ceux et celles qui en sont les artisans. À ce sujet, nous ne pouvons faire l'économie de dénoncer la réforme Barrette et la loi 40 qui ont respectivement censuré tout ce qu'il

restait de participation démocratique dans notre service de santé et aboli les commissions scolaires. Sans ces paliers de démocratie locale, le lien entre les revendications des professionnel-les de la santé et de l'éducation d'une part et des usagers de l'autre est beaucoup plus difficile à rétablir.

D'autre part, nous ne pouvons nous empêcher de souligner que cet important vote de grève intervient dans un contexte particulier de négociations entre l'État québécois, premier employeur de la nation, et un demi-million de salarié-es du secteur public. C'est un cas inédit au Canada, voire en Amérique du Nord, en termes de rapport de forces favorable à la classe ouvrière à un point tel que ces négociations donnent le la des différentes luttes ouvrières (syndicales ou non) au Québec pour la période à venir.

En ce sens, il est malheureux de constater que, faute d'avoir pu conclure une entente en vue d'un front commun entre les centrales syndicales il y a un an, la CSQ se retrouve à faire cavalier seul. La différence entre quelques fédérations et tous les 500 000 salarié-es du secteur public est de taille sans compter que si tous les employé-es du secteur public font grève ensemble, le gouvernement-employeur ne peut prétendre utiliser l'arme de la division aussi facilement.

Il reste qu'il n'est pas trop tard pour le reste du mouvement syndical québécois d'emboîter le pas et de faire de la solidarité de classe son mot d'ordre.

Cette bataille dans laquelle la CSQ semble s'engager a un potentiel énorme : celui de placer le mouvement syndical et ses revendications au centre de la sortie de crise de la COVID19, mais aussi de la riposte contre François Legault et ses politiques réactionnaires. La question maintenant, c'est de savoir si le reste du mouvement syndical embarque et s'engage dans une voie combattive ou s'il poursuit comme si de rien était et s'inscrit dans une logique de collaboration.

N.B. : Au moment de mettre sous presse, 5000 enseignant-es de l'Outaouais ont adopté à plus de 90% un mandat de grève générale illimitée sensiblement pour les mêmes raisons que celles qui ont poussé les fédérations d'enseignement grévistes de la CSQ à se doter d'un mandat de 5 jours. Nous leur offrons tout naturellement notre appui total et solidaire, et espérons que d'autres syndicats suivront cet exemple, d'autant plus que le dépôt du budget risque de réserver des attaques contre les travailleur-euses – et espérons que dans la résistance se forgera l'unité des travailleur-euses. Nous nous engageons à tenir notre lectorat informé des développements subséquents.

Classe contre classe

Un an de pandémie et de négociations

Gustavo M

Un an depuis le début de la pandémie de COVID19, force est de constater que la gestion de cette crise sanitaire a été, au Québec, catastrophique. Le Québec a battu des records peu enviables, notamment celui d'un ratio de décès par 100 000 habitant-es des plus élevés au monde. La tragédie qui a commencé en avril dernier se poursuit avec cette deuxième vague et possiblement avec une troisième vague à venir.

Ce danger n'est pas une fatalité : il s'agit plutôt du résultat de mesures austéritaires, anti-sociales et anti-populaires dirigées contre les services publics. On peut penser, entre autres, aux vagues de privatisation de pans entiers de notre système de santé : CHSLD, ouverture aux partenariats publics-privés, ouverture de cliniques mixtes, etc. Clairement, la classe dirigeante fait primer les profits capitalistes sur la santé du peuple.

Le problème n'est pas tant le manque de financement, mais plutôt la mise en concurrence et la mise à mal du monopole public sur notre système de santé. Depuis juin dernier seulement, 20 500 opérations ont été réalisées dans le secteur privé. Le ministre de la santé publique, M. Dubé, a par ailleurs affirmé que le gouvernement pourrait signer encore plus d'ententes avec les cliniques privées.

Depuis le début de la pandémie, les inégalités sociales continuent de s'accroître. Pendant que 500 millions de personnes sont plongées dans la pauvreté, les 32 plus grandes entreprises transnationales ont vu leurs profits augmenter de 109 milliards de dollars. Au Canada, au plus fort de la crise, 9 millions de salarié-es, travailleur-euses autonomes et issus des couches laborieuses ne survivaient que grâce à al PCU. Pendant ce temps, les 20 milliardaires les plus riches voyaient leur fortune croître de 37 milliards de dollars. Autrement dit, cette crise économique dont la pandémie de COVID19 représente le catalyseur et non al cause a déjà permis une plus forte concentration du capital au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde.

Un an de négociations avec le gouvernement

À la fin 2019, les travailleur-euses du secteur public ont organisé une manifestation à Québec pour marquer le début des mobilisations autour des négociations de leurs conventions collectives pour 2020. Au nom de la pandémie et de l'urgence sanitaire, celles-ci, dans le réseau de la santé en particulier, ont été pratiquement bafouées. Legault et ses représentants font la sourde oreille aux craintes du personnel. Il semble que les « mercis » suffisent. Les offres gouvernementales sont inacceptables, c'est pourquoi les travailleur-euses de la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN (FSSS-CSN) se mobilisent pour faire pression contre le gouvernement depuis l'automne 2020.

Parmi ces actions, soulignons l'occupation des bureaux du Conseil du trésor à Montréal, les mobilisations hebdomadaires tous les jeudis en défense du sec-

teur public et des conditions de travail notamment en portant un chandail bleu à l'effigie de la « Négo 2020 » et ce, malgré la volonté d'interdire cette action par le patronat.

Revendications pour renforcer la lutte

Il faut agir en urgence et se doter des ressources nécessaires pour lutter contre la surcharge de travail et la précarisation, en particulier alors que les coupures de postes sont récurrentes et souvent, le vide est comblé par une recrudescence de postes temporaires et à temps partiel. Pandémie oblige, les travailleur-euses sont souvent forcés d'accepter des changements de postes (dans certains cas, ils ne sont pas formés), d'accomplir des heures supplémentaires obligatoires (au point où certains ont dû habiter sur leur lieu de travail. Les salarié-es sont à bout. Plus de six mois depuis le début de cette pandémie, beaucoup n'ont toujours pas été en mesure de prendre des vacances.

La lutte contre la loi 59 doit également se renforcer. Sous prétexte de moderniser les lois en matière de santé et sécurité au travail, le gouvernement caquiste attaque frontalement tous les travailleur-euses victimes de lésions professionnelles ou qui espèrent avec raison à travailler dans un environnement sécuritaire. Pour le secteur de la santé en particulier, ce projet de loi signifierait que les centaines de milliers de travailleur-euses qui sont aux premières lignes et qui risquent leur vie devant la pandémie de COVID19 ne seraient plus considérés comme « à risque ». Un comble!

L'augmentation des salaires doit également être au cœur des revendications syndicales. En effet, depuis trois décennies, l'augmentation des salaires dans le secteur public est inférieure à celle du secteur privé, voire au cout de la vie en général.

Les salarié-es doivent également exiger du patronat une expansion considérable des services publics et des programmes sociaux. Parmi ceux-ci, accroître l'accessibilité et la qualité de ces services, leur démocratisation (participation publique aux prises de décisions), bonifier l'Assurance-Chômage de sorte que celle-ci soit accessible à tous et toutes (y compris les primo-demandeurs d'emploi) et non contributoire. Nous ne pouvons non plus faire l'économie, en particulier en pleine pandémie, de revendiquer un monopole public sur la production et distribution de vaccins et faire en sorte que ceux-ci soient couverts par l'Assurance maladie.

En clair, la lutte des 500 000 travailleur-euses du secteur public n'est en aucun cas isolée de la lutte générale de la classe ouvrière et des masses populaires, autant en ce qui a trait aux luttes pour de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail qu'en ce qui a trait à la défense des services publics. Historiquement, et ce, depuis le Front commun intersyndical de 1972, les négociations du secteur public donnent le la en ce qui a trait aux revendications et aux luttes ouvrières. Pour ces raisons et pour plusieurs autres, l'unité entre les salarié-es du secteur public en lutte est importante dans le renforcement des luttes ouvrières, démocratiques et populaires en général.

LE POINÇ ARTISTIQUE Violeta Parra et la nouvelle chanson chilienne

« Et votre chant qui est le même chant Et le chant de tous qui est mon propre chant »

Normand Raymond

Artiste autodidacte multidisciplinaire, Violeta Parra apprend la guitare et le chant à l'âge de neuf ans et compose ses premières chansons dès l'âge de douze ans. Au début des années 1950, conseillée par son frère poète, Nicanor Parra, elle entreprend un travail de compilation de chansons folkloriques et traditionnelles qui l'amène à travers tout le Chili. Ce travail, qui se traduit par plus de trois mille chansons rassemblées dans le livre *Cantos folklóricos chilenos*, lui fait prendre conscience de la richesse musicale de son pays.

Elle enregistre son premier album de musique traditionnelle à Paris en 1956, à la fin d'une première tournée en Europe, où elle visitera notamment l'URSS. Ses premières compositions à contenu social apparaissent vers la fin de 1961 dans son album *El folklore de Chile, vol. VIII – Toda Violeta Parra*, contenant entre autres chansons : «Hace falta un guerrillero», «Yo canto la diferencia» et «El pueblo» (un poème de Pablo Neruda qu'elle a mis en musique). À la même époque, elle écrit ses textes de chanson les plus combatifs tels que : «Qué dirá el Santo Padre», «Arauco tiene una pena» et «Según el favor del viento», constituant la base d'un courant qui allait changer le paysage musical chilien à tout jamais.



Lancé en 1966 et enregistré avec la participation de ces enfants, Isabel et Angel, ainsi que d'Alberto Zapicán, l'album *Las últimas composiciones*, qui sera son dernier avant de s'enlever la vie, considéré comme un chef-d'œuvre et son testament musical, expose la maîtrise de son art parvenu à maturité. Cet album comprend des hymnes humanitaires comme «Gracias a la vida», dont Víctor Jara dira, dans son dernier interview à la télévision en 1973, que ces chansons parlent de vérité, d'authenticité, de véracité, de la réalité du Chili. Jara explique sa propre thèse de l'émergence de ce courant musical dont il fait partie intégrante : «Cet album et ses chansons ont eu un impact profond dans notre pays, car Violeta Parra avait déjà consacré près de quarante ans de son existence à compiler des chansons qu'elle chantait, que tout le peuple chante d'un bout à l'autre de la géographie du Chili, des chansons chantées par tradition, enseignées par les grands-parents aux parents, puis par les parents aux enfants. Et soudain, cela a provoqué un choc, et nous – un groupe de compositeurs – nous avons senti que c'était la voie que la chanson devait prendre dans notre pays».

«Et nous avons commencé à faire ce genre de chanson. Et juste au moment où les travailleurs de mon pays commencent à se joindre à ce qui deviendra rapidement l'Unité populaire, et qui, bon, a obtenu le succès que nous savons en 70. C'était donc une chanson née du besoin total du mouvement social au Chili. Elle n'en était pas

isolée. Violeta a tracé la voie et nous l'avons suivie», d'ajouter Jara, un peu plus loin.

Il a mentionné aussi que «si Violeta Parra s'était suicidée à l'âge de 50 ans sans avoir vu les fruits de sa création artistique, [...] d'autres musiciens ont cependant suivi son exemple pour garder vivant son héritage». Violeta aura laissé beaucoup de chansons inédites, qui ne seront connues que parfois longtemps après sa mort, notamment son album posthume *Composiciones para Guittarra*, publié seulement en 1999. Son disque le plus expérimental, regroupant des pièces composées pour guitare seule, ou voix et guitare, dans lequel elle échappe aux formes conventionnelles de la musique traditionnelle et invente de nouvelles formes très contemporaines, s'éloignant du folklore, n'hésitant pas à plaquer des accords dissonants comme dans «El Gavilán, Gavilán».

À leur retour d'Europe, vers 1964, ses enfants, Isabel et Angel, décident de former un duo et fondent en 1965 la Peña de los Parra, au cœur de Santiago, près du mont Santa Lucía. Ce centre, qui débute comme un atelier de peinture disposera, une fois rénové, d'installations propices au développement de la musique et deviendra un lieu de diffusion de tous les arts, doté d'une cour, d'une petite scène et d'un

studio d'enregistrement. S'y présenteront plusieurs artistes renommés tels que Víctor Jara, Patricio Manns, Violeta Parra, aussi des groupes comme Los Amerindios et Los Curacas.

C'est Ricardo García, un célèbre animateur de radio couvrant les vastes domaines de la musique populaire au Chili, qui, reconnaissant rapidement l'avènement de ce mouvement mêlant folklore latino-américain et critique sociale, baptisera cette effervescence créatrice inédite du nom de Nouvelle chanson chilienne. García s'impliquera également dans l'organisation des trois festivals liés à ce mouvement (de 1969 à 1972), dont la diffusion considérée vitale pour des dizaines de nouveaux musiciens a servi à montrer au pays le vrai visage de la chanson chilienne de l'heure. L'une de ses caractéristiques les plus évidentes étant d'avoir une forte composante de chanson contestataire tant dans ses paroles que sa musique, exprimant généralement un profond rejet de l'intervention étrangère dans les pays latino-américains. Toutefois l'idéologie ne s'arrête là et s'étend également à un profond respect pour la vie des ouvriers, des paysans et des peuples autochtones, rejetant manifestement l'impérialisme américain et européen, le consumérisme et les inégalités sociales. La période de dictature qui s'en suit après le coup d'État de Pinochet en 1973 viendra pratiquement mettre un terme à ce mouvement naissant au Chili, mais son influence transcendera dans le temps et au-delà des frontières.

Solidarité internationale

« Les allégations du parlement canadien sur le 'génocide Ouïghour' sont sans fondement » déclare le Parti communiste du Canada

Comité exécutif central, PCC

Le Parti communiste du Canada condamne la motion conservatrice adoptée par le Parlement le 22 janvier dernier, déclarant le peuple Ouïghour de Chine comme victime de génocide. Cette accusation n'a aucune base réelle et répond d'une pure fabrication de l'administration Trump – maintenant de l'administration Biden également. Elle est destinée à justifier une Guerre froide menée par les États-Unis afin de miner l'influence économique et politique de la Chine à travers le monde.

Contrairement aux États-Unis, qui répondent aux actes de terrorisme par des guerres et des invasions illégales ou par la torture, le gouvernement chinois le fait à travers un programme préemptif d'éducation laïque, la création d'emplois et la formation professionnelle. Par ces actions ainsi que plusieurs autres, le gouvernement chinois essaie d'empêcher le recrutement de terroristes par le Mouvement islamique du Turkestan oriental, mouvement extrémiste semblable à Daech qui tente d'établir un Califat au Xinjiang.

La vérité au sujet des Ouïghours est occultée par une campagne de désinformation orchestrée par des populistes réactionnaires et d'autres forces plus sinistres aux États-Unis et au Canada. La population Ouïghoure a crû de 25% au cours des dernières années grâce à la politique donnant droit aux minorités nationales chinoises (dont les Ouïghours, les Tibétains, les Kazakhs et les Hui) d'avoir 3 enfants. Les femmes Ouïghours et leurs familles ont donc été encouragées à avoir des enfants. Elles n'en ont pas été empêchées, encore moins stérilisées à leur insu. On n'empêche pas les Ouïghours à parler leur langue maternelle : la Région autonome Ouïghoure bénéficie de l'aide du gouvernement central afin de développer leur langue et leur culture. Les Ouïghours de confession musulmane sont libres de pratiquer leur religion. L'existence de 25 000 mosquées au Xinjiang en est la preuve.

Le PIB en parité de pouvoir d'achat per capita du Xinjiang s'élève à 8300\$ annuellement, ce qui se situe bien au-dessus de ses voisins indien (6700\$), pakistanais (5860\$) et bengali (4700\$). Pour toutes les catégories (alimentation, logement, santé, espérance de vie, taux de mortalité infantile et maternelle, alphabétisation, éducation, droits des femmes, infrastructure, transport, science et technologie, accès à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires), la Chine et le Xinjiang sont bien plus avancés que ces pays.

Le niveau de vie et les salaires croissent en Chine et au Xinjiang, contrairement au Canada, où le salaire réel et les conditions de vie stagnent ou diminuent depuis plus de 40 ans tandis que le chômage et la précarité d'emploi atteignent des

taux records. C'est cette réalité que les pourfendeurs de la Chine, y compris les parlementaires canadiens, ont choisi d'ignorer.

L'accusation de génocide au Xinjiang ne résiste pas à l'analyse des faits. Cependant, elle décrit précisément la politique et les actions des gouvernements canadiens successifs envers les peuples autochtones, un fait que les Conservateurs refusent de reconnaître, tout comme l'islamophobie.

La plupart des Canadien-nes n'ont jamais visité le Xinjiang et n'ont aucune connaissance directe de la réalité du peuple Ouïghour. Ils dépendent d'informations factuelles. À l'époque de Trump et campagnes de désinformation massives et mensongères, il est facile pour des populistes de droites comme le Chef conservateur Erin O'Toole et autres plus sinistres les uns que les autres, de créer des « nouvelles » et fomenter des « crises » afin de mettre de l'avant leurs intérêts politiques. Le plus choquant, c'est de constater la facilité à laquelle le NPD et les Verts succombent au « grand mensonge », pour seulement après coup, suggérer que le Canada dépêche une délégation au Xinjiang pour « ramasser quelques faits ». Certains faits auraient été utiles avant le vote et cette fausse allégation de génocide à l'égard de la Chine.

La fausse abstention du cabinet libéral ne laisse personne dupe, surtout pas l'administrato Biden qui exige que le Canada suive la ligne états-unienne en matière de politique étrangère à l'égard de la Chine, de la Russie, du Venezuela, de Cuba, de la Colombie et de l'Amérique latine, d'Israël, de l'Arabie saoudite, du Yémen, de l'Iran, de l'Afghanistan et du Moyen Orient, de l'OTAN (où Biden insiste pour que le Canada augmente ses dépenses militaires pour qu'elles atteignent 2% du PIB), de NORAD (où le Canada serait amené à verser un acompte afin de « moderniser » un système destiné à lancer la première frappe sans crainte de représailles.

Les actions du Congrès du travail du Canada répétant le « grand mensonge » sans se référer aux faits prouvent à quel point l'influence du Parti libéral a pénétré les hautes sphères du mouvement syndical au Canada.

L'appui du Bloc à cette motion, comme à d'autres déposées par les Conservateurs prouvent qu'il n'y a que peu de différences entre le Bloc et les Conservateurs sur plusieurs enjeux internationaux. Honteusement, le même constat s'applique aux Libéraux, NPD et Verts.

Avec ce vote, le Parlement a abandonné toute trace de politique internationale canadienne indépendante. C'est un message clair au monde entier à l'effet que le Canada suit à la trace la politique



étrangère des États-Unis, y compris les opérations de « changement de régime », les guerres chaudes comme froides illégales et les campagnes de désinformations massives telles que l'incident du Golfe du Tonkin (qui n'a jamais eu lieu, mais a justifié le déclenchement de la Guerre du Viêt-Nam), les bébés extraits de leurs incubateurs en Irak et les armes de destructions massives (inexistantes, mais qui ont tout de même justifié la guerre des États-Unis contre l'Irak), les attaques à la choline qui ont donné lieu à de nouveaux bombardements états-unien sur la Syrie, et maintenant cette allégation de génocide en Chine. Ce ne sont là que quelques fabrications made in USA dans sa campagne va-t'en-guerre et pro-changement de régime à travers le monde. Le danger d'une nouvelle guerre mondiale vient d'augmenter significativement.

Dans les années 1930, le fascisme allemand a parfait les campagnes de désinformation mensongères de masse qui ont mené à la fascisation du peuple allemand et au génocide de 6 millions de Juifs, Rroma, personnes handicapées, LGBTQ et au massacre de 20 millions de personnes en URSS et 50 millions de plus (dont 45 000 Canadiens) lors de la Seconde Guerre mondiale.

En s'alignant avec l'impérialisme états-unien et avec différentes forces d'extrême-droite et fascistes à travers le monde, le Canada s'en prend à des millions de peuples et d'États à travers le monde, voire à l'ONU et au droit international.

Nous appelons tous les mouvements progressistes et démocratiques, tous ceux et celles qui ont à coeur la vérité et la paix d'élever la voix et de réclamer la vérité, les faits, la paix et d'exiger du Gouvernement et du Parlement canadiens de ne plus répéter aveuglément la propagande bien huilée de la campagne de Guerre froide perpétrée par les États-Unis contre la Chine, et plutôt d'oeuvrer à trouver des solutions politiques aux problèmes de nos deux pays, incluant celui de la détention illégale et de la possible extradition de Meng Wanzhou aux États-Unis (un autre héritage de l'administration Trump).

religieuse, mais plutôt avec la lutte pour la paix et contre l'impérialisme.

Communistes, nous sommes porteurs d'une longue tradition de lutte contre toutes formes d'oppression, y compris celles basées sur les croyances religieuses, l'origine ethnique ou nationale, la race, etc. L'antisémitisme en fait partie. À ce sujet, nous trouvons particulièrement scandaleux que la date de la libération d'Auschwitz ait été choisie pour faire passer ce vote. En effet, c'est l'Armée rouge soviétique qui a libéré ce camp de concentration. Aujourd'hui, fidèles à notre histoire et notre combat contre l'impérialisme, pour la paix et la solidarité internationale, les communistes, de Montréal à Tel Aviv, appuient la lutte du peuple palestinien contre son oppresseur.

Nous dénonçons enfin les modalités du vote. D'emblée, celui-ci a été effectué avec un préavis insuffisant pour permettre aux résident-es de NDG-CDN de faire connaître leur position sur cette question. En outre, il ne s'agit pas d'une première, mais plutôt d'une revanche puisque la mairesse Plante s'était opposée (timidement) à ce que l'adoption de cette définition de l'antisémitisme soit adoptée par un simple vote au Conseil municipal. Sans rejeter la motion, son parti a proposé qu'elle soit référée pour une étude plus approfondie, en vertu de quoi l'opposition a retiré sa motion. Des situations similaires ont eu lieu à Calgary et Vancouver.

La décision du Conseil d'Arrondissement va à l'encontre du sentiment général des Canadien-nes qui refusent que l'antisémitisme serve de prétexte pour condamner toute critique à l'égard d'Israël. Elle représente également un précédent et nous incite à renforcer la mobilisation en solidarité avec le peuple palestinien à l'heure où, confronté à un rapport de force global défavorable, il en a le plus besoin. Après tout, cette solidarité doit commencer localement. Luttons pour que Montréal, nos villes et nos arrondissements se prononcent pour la paix et la solidarité internationale; qu'ils soient solidaires du peuple palestinien, de sa cause noble et juste.

Lutter contre le sionisme n'est pas antisémite, ni à Montréal, ni à Tel-Aviv!



Le Parti communiste du Québec (PCQ-PCC) dénonce l'adoption par l'arrondissement montréalais Notre-Dame-de-Grâce – Côte-des-Neiges (NDG-CDN) d'adopter la définition de l'antisémitisme promue par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA) le 27 janvier dernier.

Cette définition ne sert en rien le combat

contre l'antisémitisme. Au contraire, il s'agit d'un leurre destiné à systématiquement assimiler toute critique, attaque ou condamnation de l'État d'Israël et de son entreprise sioniste à l'antisémitisme. En adoptant cette définition, l'arrondissement NDG-CDN se range du côté des agresseurs de la nation et du peuple palestiniens, s'attaque à l'intégrité de milliers de personnes de confession ou de culture juive qui refusent que l'occupation et l'apartheid israéliens soient justifiés en leur nom en plus de taxer d'anti-sémites tous ceux et celles, dont nous faisons partie, qui luttent au quotidien pour renforcer la solidarité avec le peuple palestinien qui n'aspire qu'à se prévaloir et exercer son droit à l'auto-détermination.

Selon une récente étude menée à travers le Canada (octobre 2020), l'adéquation entre antisémitisme et critique d'Israël n'est en rien probante. Les faits empiriques parlent d'eux-mêmes : alors que 80% des répondant-es estiment qu'accuser Israël de commettre des crimes contre les Palestiniens n'est pas antisémite, plus de 90% soutiennent que peindre des swastikas sur les murs d'un consulat israélien l'est, et plus de 70% pensent qu'affirmer que les médias sont contrôlés par des Juifs l'est également.

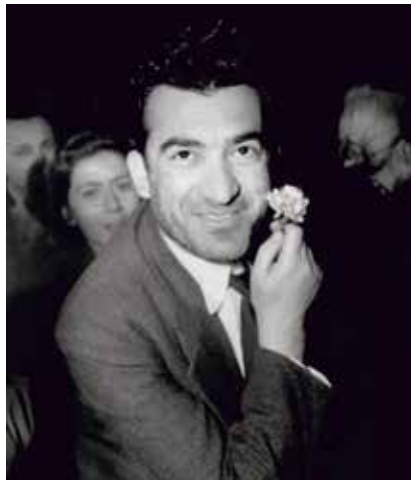
Ces chiffres suffisent à prouver pour la énième fois que le conflit israélo-palestinien n'a rien à voir avec une question

Beloyannis assassiné par « La lueur des balles » américaines

Étienne Fajon (31 mars 1952)

Le dimanche 30 mars 1952, aux aurores, Nikos Beloyannis et trois autres camarades n'ont pas eu la chance de voir le matin poindre. C'est plutôt la lueur des balles qu'ils aperçoivent. Ces balles, financées par Washington mais tirées par des soldats Grecs à qui on a sous-traité la sale besogne, signent leur arrêt de mort.

Nous reproduisons ici un texte signé d'Étienne Fajon et paru dans l'Humanité (organe du Parti communiste français) dès le lendemain de cet acte ignoble. Nous le reproduisons pour réitérer les liens historiques et profonds qui nous unissent aux grecs démocrates, progressistes, patriotes et révolutionnaires qui, pour les mêmes raisons qui ont mené à l'assassinat de Beloyannis, se sont retrouvés à Montréal ou ailleurs. C'est également une façon pour nous de rendre hommage au 50e anniversaire de l'Association des travailleurs grecs du Québec qui, bien plus qu'une association ethnique, a, au cours de ces cinq décennies établi des liens de confiance avec les travailleuses immigrées, mais qui a surtout su s'intégrer



Beloyannis, tout sourire, à l'annonce de sa condamnation à mort

Le crime affreux est consommé. À trois heures du matin, dimanche, les bourreaux sont allés extraire de leurs cellules Nikos Beloyannis et trois de ses compagnons. Une heure plus tard, les salves du peloton d'exécution foudroyaient les quatre martyrs.

M. John Peurifoy, ambassadeur des États-Unis à Athènes, a pu savourer hier, en famille, l'accomplissement de ses ordres.

Membre du Comité central du Parti communiste de Grèce et héros de la Résistance antihitlérienne, Beloyannis est tombé avec les autres condamnés pour les raisons qu'il exposa lui-même devant ses "juges". Avec son Parti, il luttait pour la paix et la liberté, pour l'indépendance de sa noble patrie occupée et crucifiée par les impérialistes américains.

Bien entendu, les maîtres étrangers de la Grèce avaient chargé Plastiras et leurs autres laquais méprisables de salir les courageux patriotes grecs avant de les assassiner. Comme tous ceux, communistes ou non, qui défendent à notre époque la souveraineté nationale de leur pays, Beloyannis fut traité d'agent de l'étranger et on essaya même de l'accuser d'espionnage.

On sait avec quelle maîtrise Beloyannis l'accusateur a balayé ces infamies.

"Les communistes - proclamait-il dès son premier procès - donnent leur vie sans rien espérer pour eux-mêmes. Ils la donnent pour léguer à l'humanité des lendemains meilleurs, un avenir de bonheur

qu'eux ne verront pas. Quel agent de l'étranger peut donner sa vie pour un tel but?"

Tel était l'un des hommes qui viennent de mourir.

Le meurtre de Beloyannis et de ses compagnons est un défi à tous les Hommes libres. Leur condamnation arbitraire avait soulevé l'indignation dans le monde entier. Ici même, en France, d'innombrables organisations ouvrières, les savants et les universitaires les plus éminents, les écrivains et les artistes les plus illustres, des députés et des hommes politiques appartenant aux horizons les plus divers avaient élevé la voix pour proclamer leur innocence, pour défendre leur vie, pour demander leur liberté.

La protestation universelle a été assez forte pour retenir pendant un mois le bras des assassins. Elle n'a pas été encore assez agissante, assez unie pour les désarmer.

Mais la lueur des balles américaines qui ont déchiré dans la nuit noire les corps des camarades grecs suppliciés, cette lueur éclaire aujourd'hui beaucoup de choses.

Elle éclaire l'agonie sanglante du système impérialiste qui ne peut plus survivre désormais que par le massacre des peuples et des hommes en Corée, au Viêt-Nam, en Égypte, en Tunisie, en Espagne, en Grèce, en France même, partout.

Elle éclaire le sens du Pacte Atlantique de domination et de guerre [l'OTAN, ndr] et aussi le genre

de liberté qu'il prétend défendre, avec en première ligne les fascistes grecs aux mains dégoutantes de sang.

Elle éclaire l'ignominie du gouvernement et du parti américain en France qui décidèrent, il y a deux mois, dirigeants socialistes en tête, de s'allier officiellement avec les bourreaux d'Athènes sous la houlette américaine.

Elle éclaire l'extrême acuité de la menace de guerre, quand les hommes de Washington en sont à tuer chaque fois qu'ils le peuvent tout être humain qui prend en main le drapeau de la paix.

Mais elle éclaire aussi et surtout la faiblesse des criminels. Oui elle est perdue à coup sûr, la cause de ceux qui en viennent à penser qu'un Beloyannis vivant, même enchaîné, serait un exemple qu'il faut supprimer à tout prix.

De sorte que le crime d'Athènes porte en lui-même une leçon. Le camp de Beloyannis, le camp de la paix, est plus puissant que le camp de ses bourreaux. Il est à même de prévenir de nouveaux meurtres et surtout d'empêcher la guerre, à la condition cependant qu'il unisse et tende ses forces.

Ainsi se justifiera une fois encore l'admirable propos de Balzac si souvent cité par Maurice Thorez: "De toutes les semences confiées à la terre, c'est le sang des martyrs qui fait lever les plus riches moissons."

Haiti : la lutte continue !

Le 19 février dernier, des militant-es internationalistes et anti-impérialistes, y compris des représentant-es d'organisations progressistes haïtiennes, se sont rassemblés devant le bureau de Marc Gameau, ministre des Affaires étrangères du Canada, à Montréal. Ils lui ont remis une lettre exigeant que le Canada retire son appui à Jovenel Moïse qui s'accroche au pouvoir malgré les prérogatives constitutionnelles qui indiquent clairement que son mandat est échu depuis le 7 février dernier.

Pour rappel, Jovenel Moïse a été élu par moins de 600 000 voix dans un pays qui compte environ 10 millions d'habitants. Son élection ne s'est d'ailleurs pas déroulée sans embûches puisque sa première tentative, en 2015, a été considérée comme frauduleuse. Il n'est appuyé par aucun parlement depuis un an et gouverne depuis par décret.

Sans surprise, nombreux sont les Haïtien-nes qui voient un retour à la dictature des Duvalier et qui s'inquiètent non seulement d'une violation constitutionnelle, mais d'une nouvelle constitution anti-populaire et pro-impérialiste.

L'opposition à Jovenel Moïse rassemble non seulement les partis d'opposition, mais aussi bon nombre de groupes anti-corruption, de travailleuses, d'étudiant-es, intellectuel-les et les masses populaires en général. Le 1er février, le mouvement syndical s'engage même dans une grève générale.

Moïse répond à cette mobilisation massive et généralisée par une répression violente. Pour donner le ton, il fait arrêter 23 personnes le 7 février dont un juge de la Cour de cassation sous prétexte que ceux-ci fomentaient un coup d'État contre lui. La Police nationale s'en prend également aux manifestant-es attaqués à balles blanches quand ce n'est pas à balles réelles.

Ce mouvement s'inscrit en continuité avec celui de 2019 où les Haïtien-nes se sont soulevés contre une fraude de près de 4 milliards de dollars - à peine plus de la moitié du PIB annuel du pays - ponctionnée sur des fonds prêtés solidairement par le Venezuela à travers l'entreprise PetroCaribe censés servir des projets d'intérêt public. Autant la garde rapprochée de Moïse que celle de son prédécesseur sont empêtrées dans ce scandale.

Que ce soit à travers sa participation au "Core Group" (avec, entre autres, la France et les États-Unis) où il agit en tant que force d'occupation ou que ce soit par son refus de condamner le gouvernement Moïse sous prétexte de sa légitimité, le Canada porte une grande part de responsabilité dans la crise sociale, politique et économique où est embourbé Haïti.

Pour le Canada, les États-Unis, la France et autres pays impérialistes, Haïti est le modèle de développement qu'ils réservent aux peuples de la région. Main d'œuvre mobile et bon marché, gouvernements fantoches à leur botte, voilà ce qu'ils tentent d'imposer au Venezuela, en Bolivie et ailleurs. Ce n'est donc pas un hasard si le Canada entretient un double discours quant à l'illégitimité prétendue d'un président vénézuélien élu sans irrégularités, mais qui n'a aucune gêne à reconnaître la légitimité d'un Président que la Constitution même du pays fait de lui un usurpateur.



**PARTI COMMUNISTE
DU QUÉBEC,
SECTION DU PARTI
COMMUNISTE DU
CANADA**

5359, AVENUE DU PARC
MONTRÉAL, H2V 4G9
PCQPCC@GMAIL.COM
WWW.FACEBOOK.COM/
PCQ1965/

WWW.PARTICOMMUNISTEDUQUEBEC.CA



Clarté

Un journal pour le peuple, pas pour les profits!

6 numéros pour 25\$

NOM: _____

ADRESSE: _____

Envoyez ce coupon à: Clarté App. "C" 5359 Ave du Parc,
Montreal, H2V 4G9 Faites votre chèque à l'ordre de "Clarté"



PEOPLE'S VOICE

NEWS FOR PEOPLE
NOT FOR PROFITS!

\$30 pour 1 an \$50 pour 2 ans
 Revenu modeste: \$15 pour 1 an

NOM: _____

ADRESSE: _____

CODE POSTAL _____

Envoyez à: PEOPLE'S VOICE,
706 Clark Drive, Vancouver, BC, V5L 3J1

abonnez-vous à
Rebel-Youth,
la revue
bilingue de la
Ligue de la
jeunesse communiste
du Canada!

Toute l'info sur
www.ycl-ljc.ca

